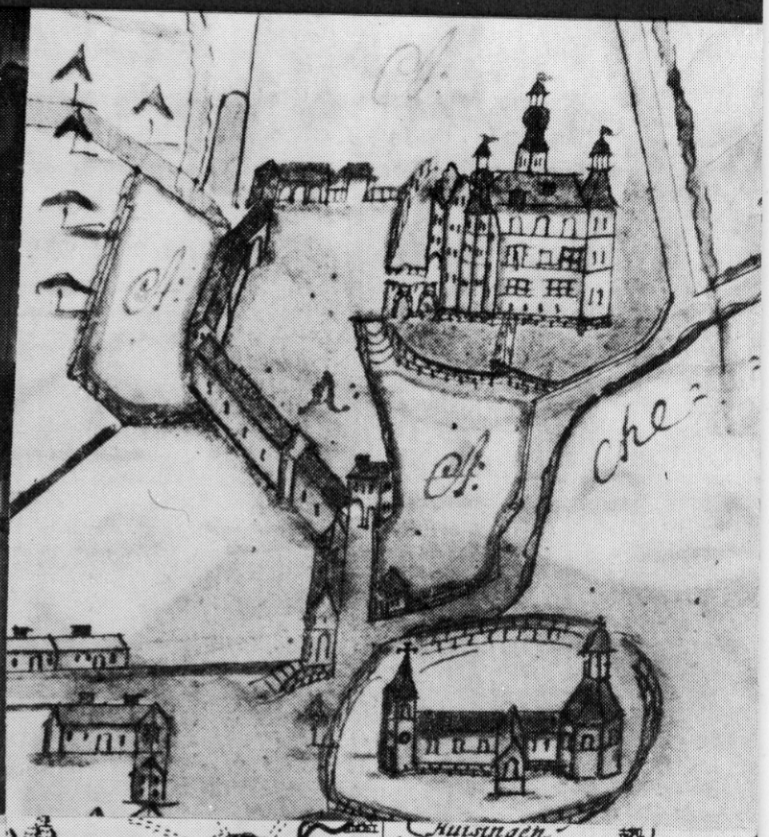
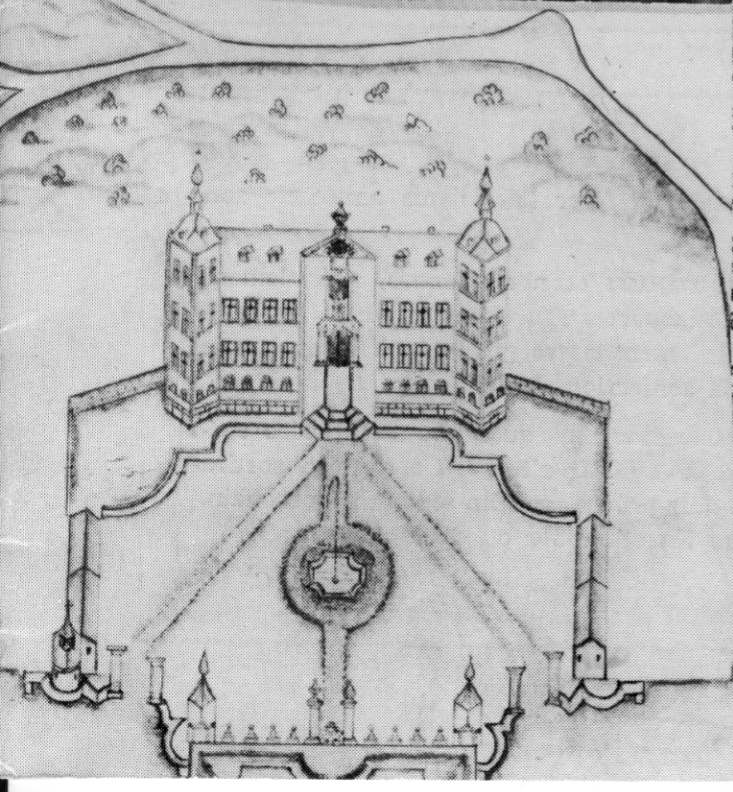
ENTRE SENNE ET SOIGNES

Trimestriel XXIX – 1978 10ème année









entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS
« La Brasserie »
rue Basse, 14, 1460 Ittre
Tél. 067/64.68.32

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE
MEMBRE

Editeur responsable : Pierre HOUART

Centre International de Documentation
rue Belliard 220, 1040 Bruxelles - Tél. 02/734.51.74

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les nos 1 et 2 : épuisés
le no 3 : 50 frs; le no 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 et 1976 :
Abonnement de l'année :
120 frs (3 numéros)
Pour 1974 : 150 frs

Pour 1978 (3 numéros) :
Abonnement Ordinaire : **120 frs**
Abonnement de Soutien : 220 frs
Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

ENTRE SENNE ET SOIGNES : 10e année.

C'est une grande joie pour une revue de fêter la dixième année de son existence.

Nous remercions ici tous nos collaborateurs et nos abonnés, spécialement les « donateurs », pour leur sympathie et la part qu'ils ont prise dans le financement de la revue. Nous exprimons également notre gratitude à l'Imprimerie Havaux qui s'occupera dorénavant de la confection des clichés.

La dixième année sera, comme vous le savez marquée par un numéro spécial : « Quatre siècles d'histoire à Ittre, XVIe-XIXe siècle ». Ce numéro sortira avec quelques semaines de retard sur la date prévue, soit fin septembre prochain. Le troisième numéro de l'année paraîtra fin décembre ou début janvier.

J.-P. C.

LES TRISTES EXPLOITS DE PHILIPPE DE FAUQUEZ

« *DICT DEL MOTTE* » VERS 1610

QUI EST PHILIPPE DE FAUQUEZ ?

Philippe de Fauquez « *dict del Motte* » était un triste sire. Querelleur, batailleur, il n'hésitait pas à tirer dague et épée contre quiconque et pour toutes les raisons que son impétueux caractère lui dictait. Que sait-on de lui ? Il possède le fief de la Motte à Samme (sous Ittre) dont il a hérité au décès de son père Jacques de Fauquez. Il en fait le relief le 16 septembre 1587 en la Cour féodale du Prévôt de Nivelles dont relève la seigneurie de Samme. Philippe del Motte est gentilhomme et homme d'armes et est qualifié tantôt de « *porte-enseigne de la compaignie de monsieur de Noircarmes* » et de « *gidon et cornet du conte de Sint-Aldegonde* » (1).

DES PROCES ET UNE LONGUE LISTE DE FORFAITS.

Les procès contre Philippe del Motte (ils sont nombreux !) sont intentés par le seigneur de Fauquez (2).

Voyons les charges qui pèsent sur notre personnage.

— Au Pont del Motte, Philippe de Fauquez aidé de ses serviteurs jettent à l'eau la femme d'Adam Tailfier, l'injuriant et lui criant qu'elle est sorcière et qu'elle a ensorcelé sa belle-mère Françoise de Lengellez.

— Peu après, il s'empare des frères du Gailly et les enchaîne pendant plusieurs heures les assurant qu'au moindre geste il leur transpercera le corps : « *ledict prisonnier* (il était déjà en prison !) *s'est encor tant oublié que d'attraper en sa puissance à sa maison Anthoine et Jan du Gailly, frères lesquelz il at pendu et enchenné aussy liéz à quelque ban bien l'espace de cincque ou six heures, disans s'il se bougoient qu'il leur tapperoit ou feroit tapper l'espée au travers du corps* ».

---

(1) Il s'agit de la même personne, Maximilien-Lamoral, créé Comte de Sainte-Aldegonde en 1605, Baron de Noircarmes, seigneur de Tubize.

(2) Philippe de Namur, seigneur de Haulthour, troisième mari de Marguerite de Fauquez après le décès d'Antoine de la Viesville.

Les deux frères n'en sont pas encore quittes pour autant car notre personnage les tire la corde au cou à travers la maison et les emmène au bois de la Houssière : « *et sy inhumainement calumpnié et injurié lesdicts du Gailly que de les avoir avecque corde aux col traynné parmy la maison et estable et mené au bois de La Houssière en le menassant de le pendre* ».

PIERRE CATY AGRESSE FURIEUSEMENT AVEC UN EPIEU.

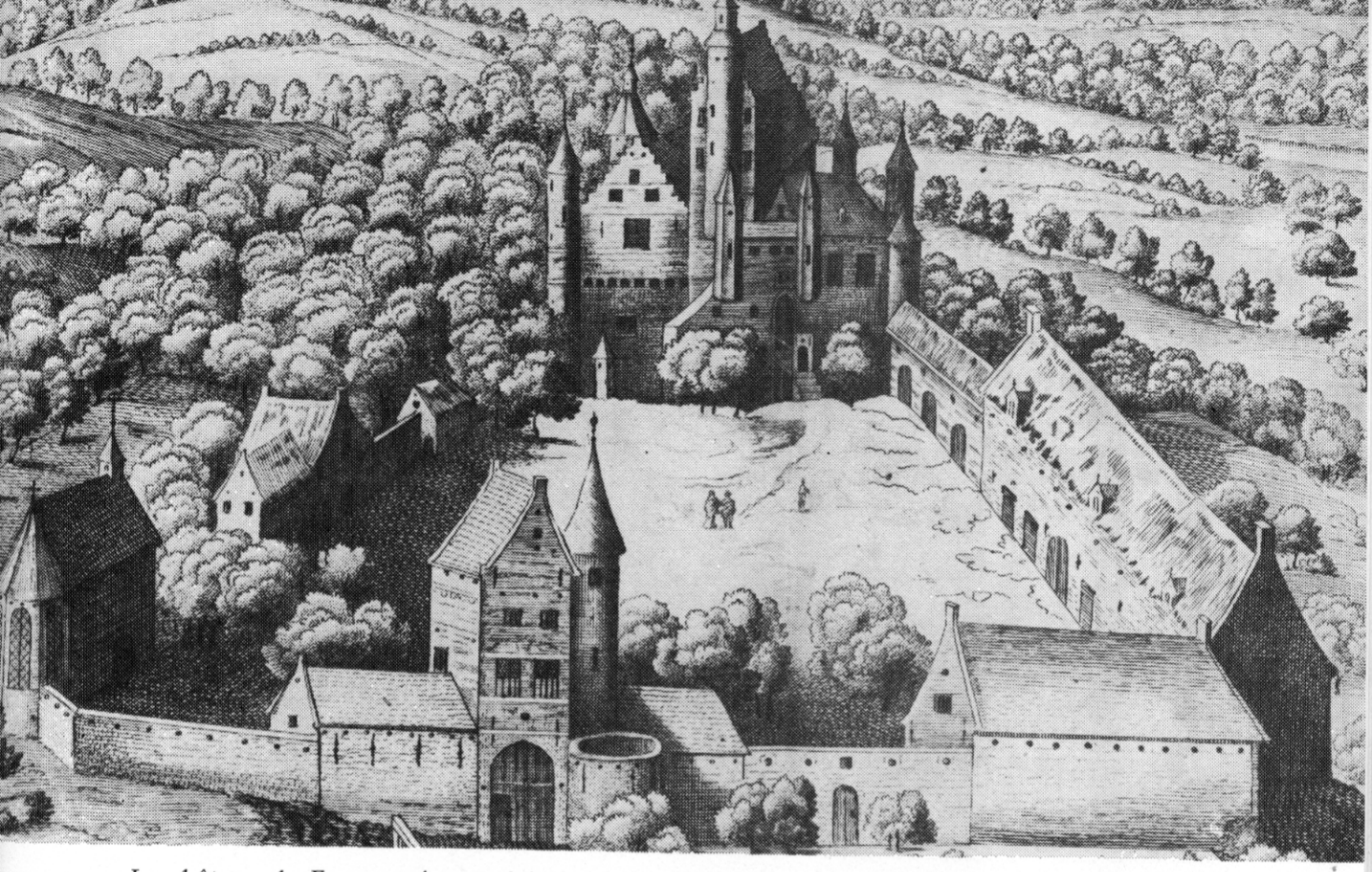
Le narrateur nous apprend que depuis l'événement précédent, Philippe « *s'est encore ingéré* » d'attendre Pierre Caty qui avait été conduire des soldats et « *l'aggresse sy furieusement avecque ung espieu* » que pour sauver sa vie, celui-ci laisse là son cheval et s'enfuit.

— Se trouvant en la maison de Jean des Aulnois, Philippe del Motte tire sa dague et se précipite sur Denis Massart, mayeur d'Ittre, l'accusant d'avoir exploité son office contre lui. Jean des Aulnois n'est sans doute pas dans ses bonnes grâces, car on voit peu après notre homme le poursuivre, la dague nue, dans l'intention bien nette de le faire passer de vie à trépas : « *S'est encor par après ledict Philippe, poursuyvant ses mauvaises conditions, ingéré de courir sus, avecque la dague nue, ung Jan des Aulnois, estant en la maison Noël Diesbecque; et, ne fust remède y mij, ledict Philippe eust saccagéz ledict des Aulnois* ».

UN GOBELET D'ARGENT A LA TETE DU SEIGNEUR DE FAUQUEZ.

Lors d'un repas de fête chez Louys le Charlier, Philippe s'avance vers le jeune seigneur de Fauquez (Louis de la Viesville) et lui jette au visage un gobelet d'argent, sans pourtant que celui-ci n'ait prononcé une parole de provocation : « *S'est encor ledict Philippe, prisonnier, estant à la dédicasse ou festin de Louys le Charlier advancé de ruer à la face du jeusne seigneur de Faulcué, son seigneur et compère ung goblet d'argent; dont ledict seigneur en fut blessé à sang, sans que ledict seigneur eult eu aulcun propos malséant avecque ledict Philippe* ».

— Jean des Pretz, mayeur de Samme, ayant sur ordre des seigneurs d'Enghien et de Fauquez (les deux seigneurs de Samme), confisqué « *ung troupeau de bestes à laines* » appartenant à Philippe del Motte, troupeau probablement galeux et dont ce dernier ne s'était pas défait dans les quarante jours comme il aurait du le faire, fut un jour presque mis à mort par notre personnage : « *Est encor sceu que ledict Philippe, prisonnier, at grandement menassé Jan des Pretz de le tuer, pour avoir, par commandement du seigneur d'Enghien et seigneur de Faulcués, ses maistres, confisqués ung troupeau de bestes à laines dudict Philippe au lieu de Samme; de manière que ledict Philippe deux jours après ladicte confiscation, effectuant ses menasses, est venu ratendre ledict Jean des Pretz, mayeur de Samme, retournant de la maison Jan des Aulnois, que fut le jour St Eloy au lendemain de la St Jan 1607; et fut ledict des Pretz dudict Philippe outtrageusement blessé à la teste et au bras, et eult esté occy, ne fust l'assistence de Jan des Aulnois et Martin Waulquier* ».



Le château de Fauquez fut parfois le théâtre des hauts faits de Philippe del Motte. Mais c'est sans doute également dans ce lieu que le seigneur de Fauquez, excédé, le jette « dans la gayole » à la grande fureur de ce tumultueux personnage.
Partie de la gravure consacrée à Fauquez dans la « Chorographia Sacra Brabantiae » de Sanderus (1659-1669). (Copyright, Bibliothèque Royale, Bruxelles (Réserve précieuse).

— Et un autre jour, Philippe apercevant d'une fenêtre notre Jean des Pretz laisse tout pour le poursuivre : « *passant ledict Jan des Pretz proche de la maison dudict Philippe, icelluy Philippe se print à suyvir hastivement avecque l'espée en la main nue ledict des Pretz, la femme duquel garandisant son mary fut dudict Philippe blessée et outragée* » (3).

LA DAGUE « *PARDESOUBZ LA TABLE* » ET « *L'ESPEE NUE* »...

Et chez Jean Caty encore, celui qui aura honorablement figuré parmi les brigands de son époque s'en prend cette fois au seigneur de Fauquez lui-même, Philippe de Haulthour. Il tire sa dague sous la table et essaye « *furieusement* » de tuer son seigneur et maître assis en face de lui. N'y ayant pas réussi, « *ledict Philippe sortit dehors avecque son espée nue, provocquant ledit seigneur de Haultour à sortir dehors* ».

---

(3) Nous verrons dans un article ultérieur que Jean des Pretz était loin également d'être « tout sucre, tout miel ».



Philippe de Fauquez, entouré de ses beaux-frères n'hésitait pas à faire le coup de feu... en cas de nécessité. (Dessin aimablement prêté par Mlle Micheline van der Perre).

— Et c'est en force que Philippe se rend cette fois au château de Fauquez. Il est à ce point « *oultrecuidé* » (outrecuidant semble un mot bien faible) et il se montre des plus grossiers envers Marguerite de Fauquez et ses enfants : « *Et encor ledict prisonnier, ung jour passé, est sy légier* (!) *et oultrecuidé de d'admenier au chasteau de Faulcué et entrer dans la place avecque luy les personnes de ses beaux-frères, thirants illecque leurs espées, injurians la dame dudict Faulcué, disants qu'elle eust à faire sortir ses deux filz, et qu'il avoient espée et escoupettes pour les tuer et massacrer* ».

— Et on signale encore que Philippe de Fauquez n'hésite pas à contrevenir à l'ordonnance des Archiducs concernant les révoltés et les bannis. Il est constaté qu'il les cache, leur donne assistance et « *leur donne chemin en lieu de les accuser et appréhender* ».

UN SANGLIER DANS LE BOIS DE LA DRUGNODE.

Le seigneur de Fauquez intente une nième action contre Philippe del Motte. Celui-ci vient de tuer à coups d'épée un sanglier dans le bois de « *Drignode* » que Philippe de Haulthour affirme être sous sa juridiction. Une fois n'est pas coutume, Philippe est soutenu en cette affaire par le seigneur d'Ittre qui revendique également la juridiction du bois, prétendant qu'il fait partie de la seigneurie d'Ittre. On fait appel au Chancelier de Brabant.

IL AT COUPPE UNE JAMBE (sic)
A UNE VAICHE DE JEROSME DE FAULCUE !

Philippe del Motte fait également pâtir les animaux de son horrible caractère. On apprend donc que ledit prisonnier « *poursuijvant ses légiertéz et malversations, at couppé une jambe à une vaiche* (vache) *de Jérosme de Faulcué, son propre oncle...* ».

* * *

Et la liste pourrait s'allonger encore. Rappelons pourtant l'anecdote relatée dans « Notre-Dame d'Ittre » (Entre Senne et Soignes - XVII - 1974). C'est le même Philippe qui « *arméz* » et « *avecque l'escoupette en la main* », vient en pleine procession bousculer le jeune seigneur de Fauquez sans respect du Saint Sacrement et de l'« *Image* » de Notre-Dame d'Ittre.

PHILIPPE DEL MOTTE SUPPLIE TRES HUMBLEMENT LA COUR DE LE PRENDRE EN SA SAUVEGARDE.

Pour tous ses forfaits et grossièretés, le seigneur de Fauquez n'hésite pas, nous l'avons vu, il jette notre homme au cachot. Mais Philippe del Motte se défend. Il adresse plainte et requête au Conseil de Brabant. Le 7 mai 1614, se basant sur une décision de cette Cour qui ordonnait de le relâcher « *par provision et soubs caution* » de la prison « *en laquelle le seigneur de Facuez*

Dans le bois de la Drugnode, un sanglier tué par Philippe del Motte.
(Copyright. Bibliothèque Royale, Bruxelles (Cabinet des Estampes)).



l'avoit par son authorité privée fort rigoreusement et infamement ietté », il adjure le Conseil de le prendre en sa sauvegarde pour ne plus être appréhendé par le seigneur de Fauquez sans un décret exprès du Conseil.

Et il s'explique : « *jcelluy seigneur de Facuwez est tant altéré et picqué qu'il menace encoires ledict suppliant, et se vant qu'il le ruinera et qu'il luy fairat tous les effront que faire se peult* ».

Et il ajoute que le seigneur de Haulthour « *at traicté le suppliant si inhumainement, estant ung homme d'assez bonne eaige, et en estat qu'il seroit quasy impossible de faire pis, l'ayant venu mesmes en personne quérir de nuict avecq dix, unze ou douze hommes, avecq des harcquebuses le cocq avallé* (le chien descendu), *le lyant avecq des fers et cheines, et le menant ainsy de nuict lyé deux lieulx hors de sa résidence, et le jettant ainsy dedans la gayole sans aulcun décret du juge* » (4).

Et ainsi se termine l'histoire. Le Conseil de Brabant donne raison à Philippe del Motte sur cette requête bien précise. Mais nous ne connaîtrons pas les peines infligées à notre virulent personnage pour la liste impressionnante de ses hauts faits. Le paragraphe suivant nous montrera pourtant qu'elles ne durent pas être fort lourdes.

UNE JUSTICE SOUPLE...

Le 8 octobre 1610, en l'échevinage de Nivelles, une sentence est rendue dans un procès intenté à Philippe del Motte par le seigneur de Fauquez.

Philippe est accusé d'assassinat sur la personne de feu Gérart Lambert, braconnier du Grand-Bailly, le lendemain de la Saint Michel.

Cette fois l'affaire paraît plus grave. Et pourtant, la Cour déclare que « *le coup donné sur la teste du deffunct par Philippe del Motte n'estoit mortel* ». Elle le condamne toutefois à payer l'amende... en œuvre pieuse, aux Pères Récollets à Nivelles « *pour avoir esté de la meslée durant la franchise* »

Sans trop de commentaires.

Jean-Paul CAYPHAS.

---

(4) Notre ami n'a pas toujours parlé de cette façon. En effet, il se montre « sy témérair et oultrecuidé que d'avoir dict et de dire que pour seulement 10 sols, il ferat rencontrer et massacrer ceux de ceste justice et aussy ceux quy l'ont appréhendé.

La Reine de Suède au Brabant Wallon

DANS l'histoire des relations entre la Suède et notre pays, l'arrivée de la reine Christine aux Pays-Bas espagnols, deux mois après son abdication au château d'Upsal le 6 juin 1654, et son séjour à Anvers et à Bruxelles, constituent un chapitre remarquable. Ces relations ont été beaucoup plus importantes qu'on ne le croit généralement; rappelons le rôle capital joué par les forgerons wallons recrutés par le liégeois Louis De Geer et ses agents dans le développement industriel de la Suède au 17e siècle et encore l'influence considérable des artistes flamands, peintres, sculpteurs, architectes, dans le domaine culturel principalement à la fin du moyen âge et à la Renaissance.

On sait que l'abdication de la Reine Christine et son départ pour les Pays-Bas espagnols se situent dans le contexte de ses projets, nourris depuis plusieurs années, de conversion au catholicisme. Plusieurs jésuites belges, Hubert Langlois, Charles Alexandre Manderscheidt, Philippe Nutius (Nuyts) et Godefroy Francken, ont contribué, à côté de confrères italiens et espagnols, à cette conversion, en séjournant, déguisés en civil la plupart du temps, à la cour de Suède au titre de savants et de lettrés ou bien de confesseurs des ambassadeurs d'Espagne, de France ou de l'Empereur. Au début de l'année 1652 le père Francken fut même chargé par la reine Christine d'une mission secrète aux fins de remettre au magistrat d'Anvers une lettre dans laquelle elle plaide pour la réouverture de l'Escaut afin de « *remestre en son primier lustre* » la ville d'Anvers comme centre commercial européen (1). La reine espérait par cette initiative obtenir le soutien du roi d'Espagne dans ses projets. L'année suivante, à la fin de 1653, elle obtient par l'intermédiaire de l'ambassadeur espagnol Antonio Pimentel que le roi Philippe IV reconnaisse le riche marchand anversois d'origine portugaise, don Garcia de Yllan, comme son résident spécial aux Pays-Bas. C'est d'ailleurs dans la demeure patricienne de son agent, située Longue Rue Neuve, à Anvers, que la reine résida du 8 août au 23 décembre 1654 (2). Grâce aux recherches de Carl Burenstam, diplomate suédois en poste à Bruxelles à la fin du 19e siècle, nous connaissons de nombreux détails au sujet du séjour de la reine dans la métropole et ensuite à Bruxelles, du 23 décembre 1654 au 22 septembre 1655 date à laquelle elle quitta notre pays pour se rendre à Innsbruck puis à Rome (3). Dès son arrivée à Anvers, à la tête d'une suite peu nombreuse (4), elle fut complimentée dans la résidence de son hôte par le comte de Buquoi, gouverneur du Hainaut, de la part du gouverneur-général des Pays-Bas, l'Archiduc Léopold-Guillaume, retenu aux armées au siège d'Arras (5), et de la part du roi Philippe IV d'Espagne qui lui avait fait parvenir une lettre. Successivement elle reçut encore la visite du comte de Hennin, gouverneur de Flandre, du nouvel évêque d'Anvers, Marius Ambrosius Capello et du gouverneur militaire Balthazar Mercader. Le 5 septembre 1654, elle était reçue à dîner chez le bourgmestre d'Anvers, Henri van Halmale. Mais elle était surtout l'invitée de don Garcia de

---

(1) Cette lettre, non datée, est conservée aux Archives de la ville d'Anvers (Chartes nc 408/2) : « A Messieurs Bourgmaistres et Eschevins de la ville d'Anvers, en Anvers ».

(2) Cette maison, reconstruite au 18e siècle par l'architecte-sculpteur Jan Pieter van Baurscheit le Jeune, existe toujours et est occupée aujourd'hui par l'école des Dames de l'Instruction chrétienne (Lange Nieuwstraat, 94).

(3) Carl BURENSTAM, La reine de Suède à Anvers et Bruxelles, 1654-1655, Bruxelles, 1891. Voir aussi Galeazzo GUALDO PRIORATO, Historia della sacra real maesta di Christina Alessandra Regina di Svetia, Rome, 1656.

(4) Elle comprenait, outre les gens de sa maison, quelques seigneurs qui l'accompagnaient depuis Upsal : le conseiller d'Etat Carl Soop, le comte Dohna, le comte Anton von Steinberg, le colonel Fabian von Fersen, Guillaume Wrangel, le résident de Suède à La Haye J.F. Silfvercrona, le chambellan de Wolf, le secrétaire Peder Andersson Appelman le page Erik Appelgren et le chambellan Gustav Lilliecrona, homme de confiance du nouveau roi de Suède Charles X Gustave. Ce dernier sera le seul à suivre la reine jusqu'à Rome.

(5) L'Archiduc Léopold Guillaume (1614-1662) était le 2e fils de l'Empereur Ferdinand II et fut gouverneur des Pays-Bas de 1647 à 1656.

Yllan qui dès le 22 août 1654 lui fit les honneurs de son château de Bornival qu'il avait acquis en même temps que la seigneurie en 1652, par achat d'Isabelle-Alardine de Rodoan, veuve de Paul d'Arlin (6). La visite de la reine Christine au château de Bornival est mémorée dans le journal bruxellois « Relations véritables » en date du 26 septembre 1654; on y rappelle en outre que pendant son séjour à Bornival la reine se rendit à la ville de Nivelles où elle visita la collégiale Sainte-Gertrude. Elle y fut accueillie sans doute par la nouvelle abbesse Isabelle d'Oyenbrugge de Duras ainsi que par le magistrat de la ville. Aux portes de la ville, au faubourg de Soignies, la bourgeoisie en armes lui rendit les honneurs (7). On a quelque peine à se représenter la cavalcade de la reine Christine à travers les collines verdoyantes du Brabant Wallon qui devait être bien différent de celui de nos jours. Le retour vers Anvers s'est fait par étapes, une d'elles conduisant au château d'Hingene, au confluent du Rupel et de l'Escaut, où la reine logea chez le comte et la comtesse d'Ursel.

La reine Christine fit encore d'autres excursions de ce genre pendant son séjour aux Pays-Bas : le 6 septembre 1654 don Garcia de Yllan lui offrit une fête campagnarde au Groeningenhof à Kontich, domaine qui était la propriété du seigneur de Kontich don Francisco Lopes Franco y Feo. Cette fête se termina par une véritable « Kermesse flamande » et au retour à Anvers la garde bourgeoise tira des salves en honneur de la reine qui fut reconduite à sa résidence à la lueur des flambeaux. La majeure partie de son séjour à Anvers se passa ainsi en fêtes de société dont elle était le centre, en assistant aux représentations théatrales françaises, espagnoles et italiennes, et aux concerts entre autres dans l'église Saint-Paul et l'église Saint-Charles, mais aussi en rencontrant des artistes et amateurs d'art de la métropole (8). Elle s'occupait également de faire l'inventaire des œuvres d'art qu'elle avait emportées de Suède et chargea le philologue hollandais Isaac Vossius de classer sa bibliothèque (5.700 volumes imprimés et plus de 2.000 manuscrits) qui fut entreposée à la Bourse d'Anvers où les Bollandistes purent la consulter (9). Mais secrètement elle préparait sa conversion au catholicisme.

Parmi les personnages célèbres qui cherchèrent à rencontrer la reine figurait encore Louis II de Condé, duc de Bourbon, surnommé « Le Grand Condé » pour qui Christine nourrissait une très vive admiration. Retenu, au moment de l'arrivée de la reine aux Pays-Bas, par le siège d'Arras où il combattait au côté des Espagnols contre sa patrie, il lui avait fait parvenir une lettre. Mais la rencontre attendue fut longtemps rendue impossible à cause d'une de ces questions d'étiquette de cour si rigoureuse à cette époque,

---

(6) Un peu plus tard, en novembre 1654, Don Garcia de Yllan céda ses droits à son fils don Ferdinando de Yllan. Celui-ci dépensa beaucoup d'argent pour agrandir ses possessions à Bornival et reconstruire le château; il réussit en 1674 à obtenir l'érection de Bornival en baronnie mais se ruina peu après et dut abandonner ses droits à ses créanciers.

(7) Les notices des « Relations Véritables » concernant la reine Christine de Suède s'échelonnent du 19 août au 25 septembre 1655 (Archives Générales du Royaume à Bruxelles, Bibliothèque). Voir aussi l'article d'Emile de Lalieux paru dans « Entre Senne et Soignes », XIII, 1972, p. 18-19.

(8) Le portrettiste Justus van Egmont (1601-1674), élève de P.P. Rubens fut chargé de peindre plusieurs portraits de la reine, dont quelques-uns existent encore. Le peintre Jacques Jordaens eut aussi l'occasion de rencontrer la reine chez don Garcia de Yllan. En 1648 elle avait commandé 35 tableaux au célèbre peintre anversois destinés au château d'Upsal. Ces tableaux furent cependant envoyés au château royal de Stockholm où ils périrent dans l'incendie de 1697.

(9) La reine Christine avait la passion des livres et des manuscrits. L'origine de sa bibliothèque remonte aux pillages par les armées suédoises au cours de la guerre de Trente Ans, notamment lors de la conquête de Prague (1648). Mais elle acheta également des collections entières de manuscrits, provenant e.a. de Grotius, de Gérard Vossius et surtout du collectionneur parisien Alexandre Peteau. Isaac Vossius reçut en récompense pour son travail de bibliothécaire, outre quelques autres manuscrits le célèbre « Codex Argenteus » *ou Bible d'Ulfilas qui fut racheté en 1662 par Magnus Gabriel de la Gardie qui en fit don à l'Université d'Upsal où il se trouve encore maintenant. Voir à ce sujet le catalogue de l'exposition, organisée par le Conseil de l'Europe en 1966 à Stockholm, consacrée à la reine Christine (Christine, Queen of Sweden, Stockholm 1966).*



Une gravure anonyme de la Reine de Suède. (Collection de Christina Bousse).

et se réduisit finalement à une visite privée où le prince vint incognito. Celui-ci avait désiré être reçu par la reine avec le même cérémonial qui avait été réservé à l'Archiduc Léopold-Guillaume, le Gouverneur-général des Pays-Bas, mais il avait reçu un refus catégorique, la reine ne lui accordant pas le fauteuil qu'il voulait occuper (10). Par après cependant le Grand Condé eut l'occasion de voir la reine à plusieurs reprises au cours de fêtes organisées à Bruxelles. L'entrevue privée a eu lieu vers la fin du séjour de la reine dans la métropole. Le 10 décembre 1654 le diplomate suédois Mathias Palbitzki (11) écrivit d'Anvers au successeur de Christine, le roi Charles X Gustave : « *En souvenance de mon devoir je viens donner très humblement à connoistre à V. Mté que depuis douze*

(10) La rencontre de la reine avec l'Archiduc Léopold-Guillaume eut lieu le 7 septembre 1654 à l'abbaye Saint-Michel à Anvers. Dans cette abbaye résidaient d'ordinaire les souverains et personnages royaux de passage à Anvers.

(11) Mathias Palbitzki, diplomate suédois d'origine polonaise, avait joué un rôle important dans le rétablissement des relations diplomatiques entre la Suède et l'Espagne après la Paix de Westphalie (1648). Il partageait l'inclination artistique et intellectuelle de la reine et s'était occupé à plusieurs reprises d'achats d'œuvres d'art pour le compte de la reine principalement dans les pays méditerranéens.

jour je séjourne en cette ville et n'attends pour partir que de parler une fois à la Reyne, ce que je ne sçay pas pourtant quel jour le bonheur me le pourroit permettre. On a attendu ces jours passez Monsieur le Prince de Condé, et il fut dit qu'absolument il devroit arriver aujourd'hui au plus tard, mais puisqu'il a volu sçavoir par avance la réception que la Reyne prétendoit luy faire, et luy ayant refusé le fauteuil, je croids malaisément qu'il y aura d'entrevue entre la Reyne et luy. On fait des grands préparatifs à Bruxelles pour la réception de la Reyne, laquelle à ce qu'on dit y doibt aller entre icy et Noël et luy seront rendus les mesmes honneurs qu'à feue la Reyne Mère de France... »

En effet ce fut le mercredi 23 décembre 1654 que le voyage d'Anvers à Bruxelles se fit. On possède une relation détaillée de ce voyage dans une dépêche de l'ambassadeur du roi de Suède à La Haye, Harald Appelboom, conservée aux Archives Royales de Suède à Stockholm (12). La reine s'embarqua de bon matin dans une frégate dorée tandis que l'Archiduc Léopold-Guillaume partit de Bruxelles en carosse pour la rencontrer à mi-chemin à Willebroek. La rencontre se fit sur le coup de midi et après « *avoir salué la Reyne et fait son compliment, ils disnèrent ensemble en une maison de plaisance où S.A. luy avait fait tenir le disner tout prest* ». Vers trois heures ils s'embarquèrent pour le trajet de Willebroek à Bruxelles par le canal « *assis à l'opposite l'un de l'autre jouans aux eschets* ». L'arrivée à Bruxelles, tard dans la soirée, se fit dans une ville décorée et illuminée, au son des salves d'honneur et dans l'éclat des feux d'artifice. Un cortège de 600 carosses « *où toute la cour et ce qu'il y avoit de noblesse attendoit pour venir et pour accompagner la Reyne* » conduisit la reine jusqu'au palais du Coudenberg où un souper lui fut servi dans l'appartement qui lui avait été préparé. C'est dans la chapelle du palais du Coudenberg, que, le lendemain, veille de la Noël 1654, la reine abjura secrètement la foi luthérienne en présence de l'Archiduc Léopold-Guillaume, de l'ambassadeur du roi d'Espagne Pimentel et de celui de l'Empereur Ferdinand III, Montecuccoli, et de deux dignitaires espagnols le comte de Fuensaldana et Don A. Boreno Navarra (13). L'abjuration eut lieu juste avant la messe de minuit célébrée par le père dominicain Guesmes qui accompagnera plus tard la reine dans son voyage vers Innsbruck.

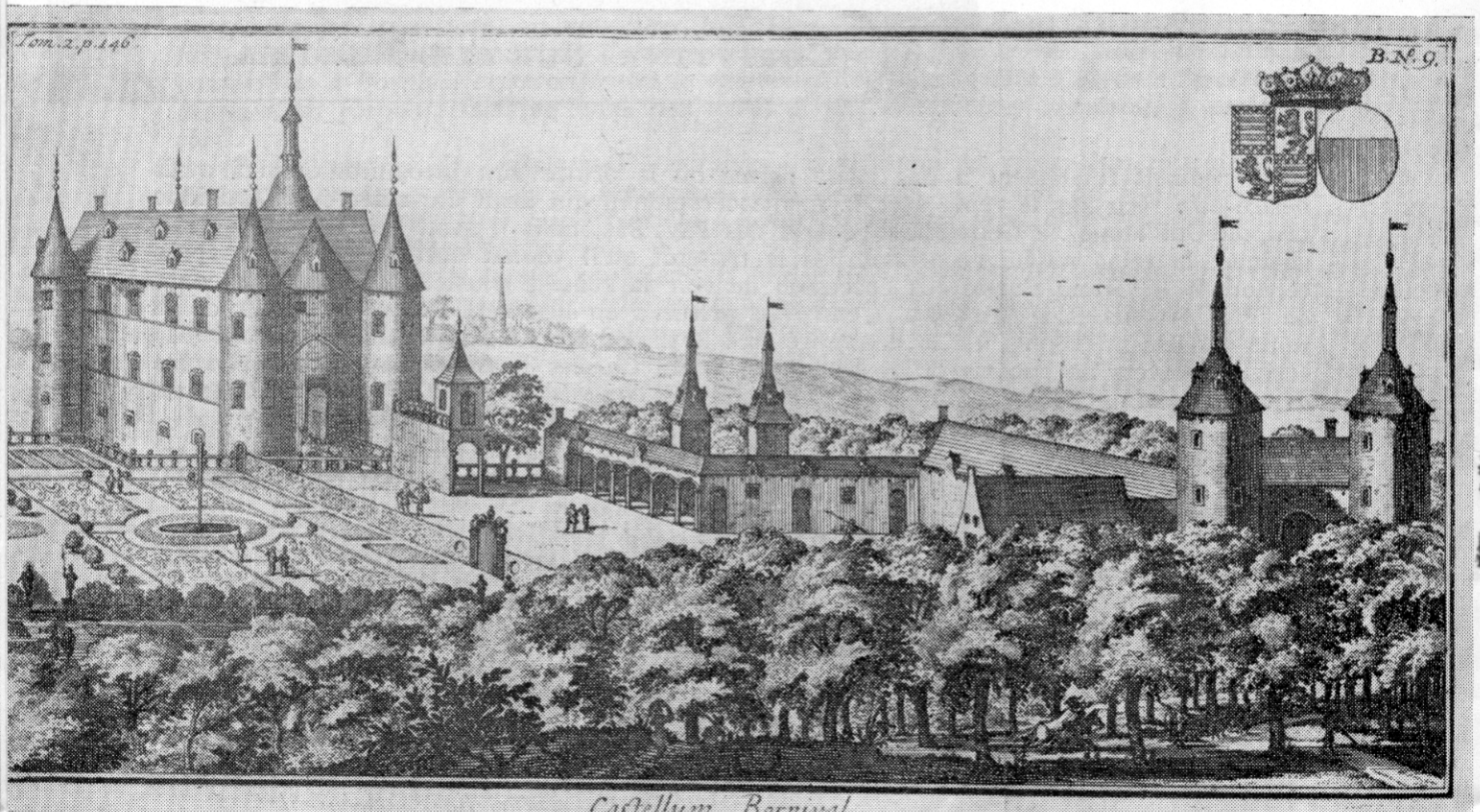
La reine resta l'hôte de l'Archiduc au Palais du Coudenberg jusqu'au 10 février 1655. Après cette date elle résida au Palais d'Egmont jusqu'à son départ de Bruxelles le 22 septembre 1655. A Bruxelles elle eut l'occasion de voir la célèbre collection de tableaux de

---

(12) Archives Royales à Stockolm, Diplomatica Hollandica. Dépêches de l'ambassadeur Harald Appelboom.

(13) Cfr. C. Burenstam, O.c. p. 83-141.

Le château de Bornival à l'époque où don Garcia de Yllan recevait la Reine de Suède.



Castellum Bornival

l'Archiduc Léopold-Guillaume (14). Elle y apprit aussi à la fin du mois d'avril 1655 le décès de sa mère, Marie Eléonore de Brandebourg, veuve du roi Gustave II Adolphe. Par des « *avvisi* » datés d'Anvers et de Bruxelles on apprend, en date du 2 mai 1655 que « *La reine Christine est fort affligée de la mort de la reine sa mère, elle s'est retirée dans une maison de plaisance à deux lieues de Bruxelles, appartenant à l'Archiduc nommée Verune* (sans doute Tervuren) *en attendant que son Palais soit tendu de deuil* ». La même dépêche révèle que la reine fait faire à Bruxelles un « *riche harnois de cheval dont la selle sera en broderie plein de perles et diamant de grands pris et les ferures de la bride tout en or massif pour faire présent à l'Archiduc et dit on que la reine est plus caressée et respectée par l'Archiduc et toute la Cour que la Reine Mère de France défuncte n'a jamais estée durant son séjour à Bruxelles* ». Le roi de Suède adressa ses condoléances à la reine Christine à l'occasion de la mort de la reine-mère par l'intermédiaire d'un envoyé spécial, le comte G. Sparre. Celui-ci dans une lettre au roi datée de Bruxelles du 7 juin 1655 relate sa visite à la reine Christine le 29 mai 1655. Il y signale que l'Archiduc Léopold-Guillaume a pris congé de la reine et l'a remercié pour le cheval et cuirasse qu'elle lui a donnés. L'Archiduc part pour l'armée. Dans quelques jours la reine partira également pour passer l'été dans une campagne à Limal (15). Une autre dépêche de Bruxelles datée du 18 septembre 1655 annonce son départ prochain de Bruxelles : « *La Reine de Suède est jusques icy dans le desseing de partir mardy prochain, et l'archiduc de l'accompagner aussy loing que la frontière. Elle part d'icy avec l'opinion d'y retourner au mois de mai prochain bonne catholique romaine; c'est un bon moyen d'être bienvenue à Rome et de fermer la bouche à tous ceux qui l'ont blasmée d'avoir quitté la Couronne sans desseing; l'archiduc a résolu de partir après cela vers son armée qui se commence à former en corps...* » (16). En effet c'est le 22 septembre 1655 qu'elle entreprit son voyage de Bruxelles vers Rome en passant par Innsbruck où elle allait faire publiquement la confession de sa nouvelle foi dans la Hofkirche le 3 novembre 1655. Cette fois-ci la suite de la reine comprenait plus de 250 personnes, mais de ceux qui l'avaient accompagnée depuis la Suède il ne restait plus que le page Appelgren et le chambellan Gustav Lilliecrona. En route vers Ruremonde la reine visita l'église de Montaigu où se trouvait la statue miraculeuse de la Vierge Marie. Par Cologne, Francfort, et Augsbourg elle arriva à Innsbruck. Dans une lettre au roi de Suède, son successeur, elle annonce qu'elle est arrivée heureusement à Innsbruck où elle a obtenu de Sa Sainteté l'autorisation et l'injonction de déclarer publiquement ce qu'elle était depuis longtemps. Elle ajoute qu'elle se considérait heureuse de pouvoir lui obéir et qu'elle a préféré cet honneur à celui de règner sur les puissants pays de son successeur. Mais Gustav Lilliecrona, un des seuls suédois de sa suite, exprime dans une lettre datée d'Innsbruck du 6 novembre 1655 et adressée à une personnalité inconnue, toute la douleur que lui cause la conversion de la reine. Il fut tellement surpris de l'événement qu'il ne put assister à la cérémonie à l'église et voir la reine pendant trois jours. Il pria la reine de le décharger de sa mission, mais celle-ci parvint à le convaincre de la suivre jusqu'à Rome, malgré son souci de garder sa fidélité à la foi de sa patrie et de son roi (17).

L'abdication et la conversion de la reine Christine de Suède eut un énorme retentissement dans l'Europe partagée en deux camps au lendemain de la Paix de Westphalie. Exaltée par les uns, condamnée par les autres, elle reste encore aujourd'hui un sujet de controverse dans le milieu des historiens. Assoiffée de savoir et avide de liberté, elle se trouva emprisonnée à la cour luthérienne de Suède et espérait trouver dans l'Eglise catholique la tolérance et la largeur de vue qui devaient permettre de satisfaire ses aspirations intellectuelles et artistiques. Elle restera pour tous, cependant, un représentant de tout premier plan de la culture européenne du 16e siècle.

Alphonse BOUSSE.
Conservateur honoraire des
Archives de l'Etat à Anvers.

---

(14) Cette collection formera le noyau du Kunsthistorisches Museum de Vienne.

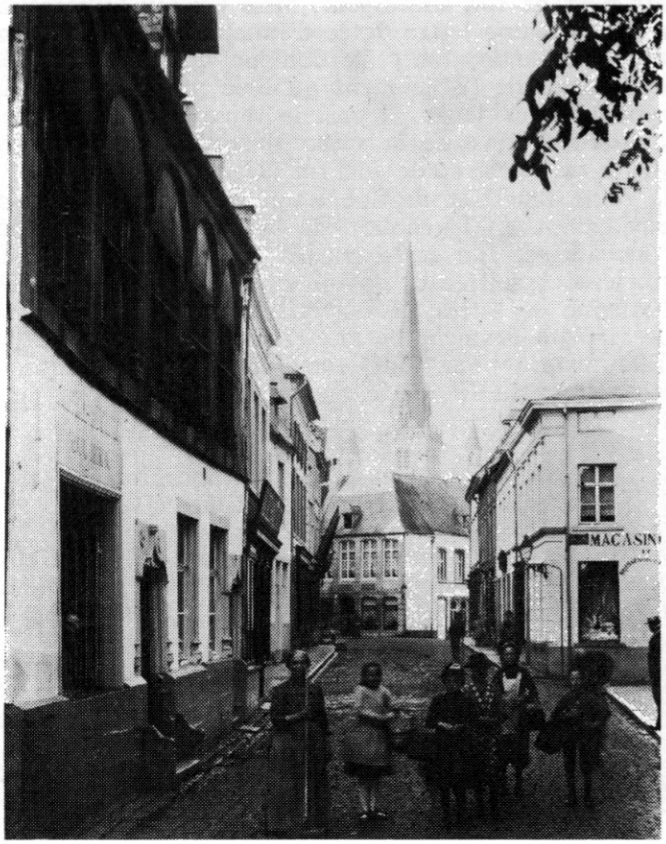
(15) Archives Royales de Suède à Stockholm, Extranea, Spanien, nº 169. — Ibid. Diplomatica Hollandica, Lettres de l'envoyé G. Sparre. — Il n'a pas été possible d'identifier de plus près la « campagne » de Limal.

(16) Archives royales de Stockholm, Extranea, Spanien, nº 169.

(17) Ibidem. — Cfr. aussi C. Burenstam, O.C., p. 144-145.



La rue de l'Etuve, avec des spectateurs juvéniles bien attentifs.
(Copyright A.C.L., Bruxelles).



NIVELLES

A LA

BELLE ÉPOQUE

La rue de Namur, avec à gauche la maison « Le Flambeau ».
Photo de 1891.
(Copyright A.C.L., Bruxelles).



↑

La rue du Wichet semble appartenir à un autre âge.

(Copyright A.C.L., Bruxelles).



←

La rue de Mons avec au fond une perspective autrefois bien connue de la collégiale et de sa flèche.

(Copyright A.C.L., Bruxelles).

AUX CONFINS
d'ITTRE et d'HAUT-ITTRE

LE BON DIEU QUI CROQUE
et
LE BON DIEU DE MONTIFAUT

LE BON DIEU QUI CROQUE, UN CALVAIRE INSOLITE PERDU DANS LA CAMPAGNE

MONSIEUR Toussaint, pharmacien à Nivelles, échevin de l'Instruction publique en cette ville et féru en même temps d'archéologie nous raconta jadis l'histoire du Bon Dieu qui croque (1).

Par un soir de neige du début de ce siècle, Monsieur Carlier Verscuypen, négociant à Nivelles, s'en retournait par les campagnes, après avoir passé la journée chez son frère qui exploitait, à Ittre, la ferme de Scôte.

Un vent glacial hurlait sa plainte lugubre; la neige qui commençait à tomber froide et pressée allait niveler bientôt l'immense étendue des champs déserts.

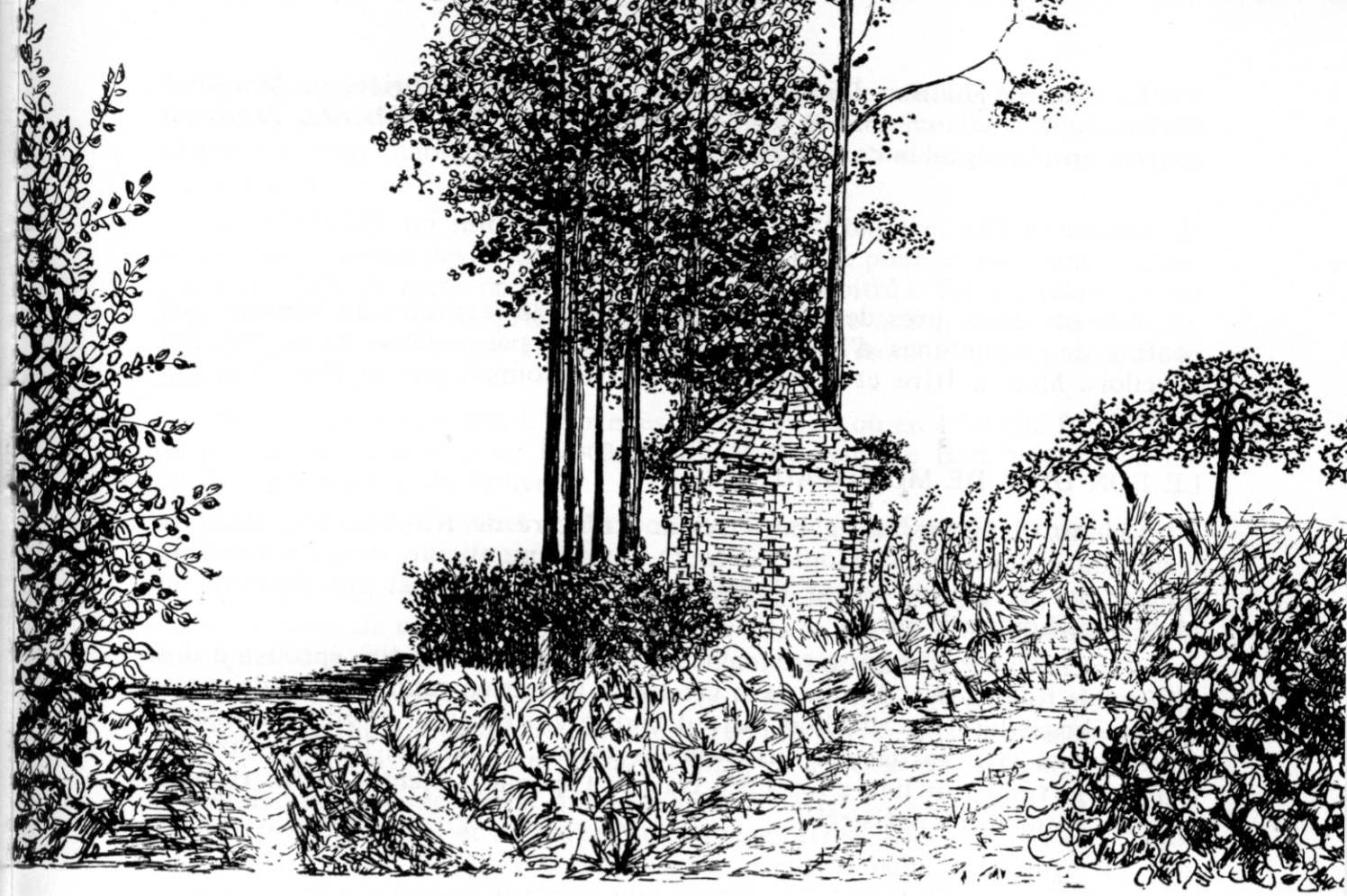
Après une heure de marche, à proximité de la chapelle du Bon Dieu qui croque, Monsieur Carlier se trouva perdu. Fort inquiet, il fit la promesse de faire restaurer la chapelle s'il parvenait à retrouver son chemin.

Alors qu'il errait un peu à l'aventure, il perçoit un bruit sec, un bruit insolite. D'abord, il ne peut identifier ce bruit; mais néanmoins il se dirige dans sa direction. Tout à coup, il aperçoit la chapelle du Bon Dieu qui croque se confondant avec le paysage à quelques mètres de l'endroit où il se trouvait : c'était le vieux Christ dont les mains et les pieds jouaient dans les clous, qui produisait ce bruit étrange.

Monsieur Carlier tint sa promesse mais remplaça le Bon Dieu qui s'y trouvait par un moulage quelconque en ciment, celui que l'on peut voir encore aujourd'hui.

---

(1) Nous avons présenté (Entre Senne et Soignes XXI - 1975) une version quelque peu différente de l'histoire du Bon Dieu qui croque. La scène se passait au mois d'août lors d'un orage violent. Ces témoignages divergent sur la saison mais non sur les faits eux-mêmes. Et l'histoire reste toujours fort belle... (n.d.l.r.).



Le Bon Dieu qui Croque, un calvaire qui sauve dans les tempêtes, un calvaire du monde de l'étrange où le vent gronde dans le feuillage. *Dessin de Catherine Cayphas.*

Quelques années plus tard, Monsieur Carlier fit don à Monsieur Debienne, curé de Saint-Nicolas de ce précieux Christ en bois de chêne du XVI[e] ou XVII[e] siècle.

Dans la suite lorsque Monsieur Debienne fut nommé doyen à Jodoigne, il le céda au doyen Mary.

Monsieur Mary fit placer le Bon Dieu qui croque sur un panneau en chêne par le sculpteur Gilbert.

Jusqu'au bombardement de la collégiale, le 10 mai 1940, il se trouvait appendu à un pilier de la nef sud, près de l'entrée latérale.

Relégué par la suite, au fond d'une sacristie avec une quantité d'objets de grande valeur, il en fut sorti à l'occasion d'une exposition dans la crypte. C'est là que nous pouvons encore l'admirer aujourd'hui.

La chapelle du Bon Dieu qui croque devenue la propriété de Monsieur Carlier appartenait en 1855 à Jean Venant Lisart et Marie-Thérèse Taminiau comme en témoigne la cartouche en clef de voûte :

J.V.L.

M.T.T.

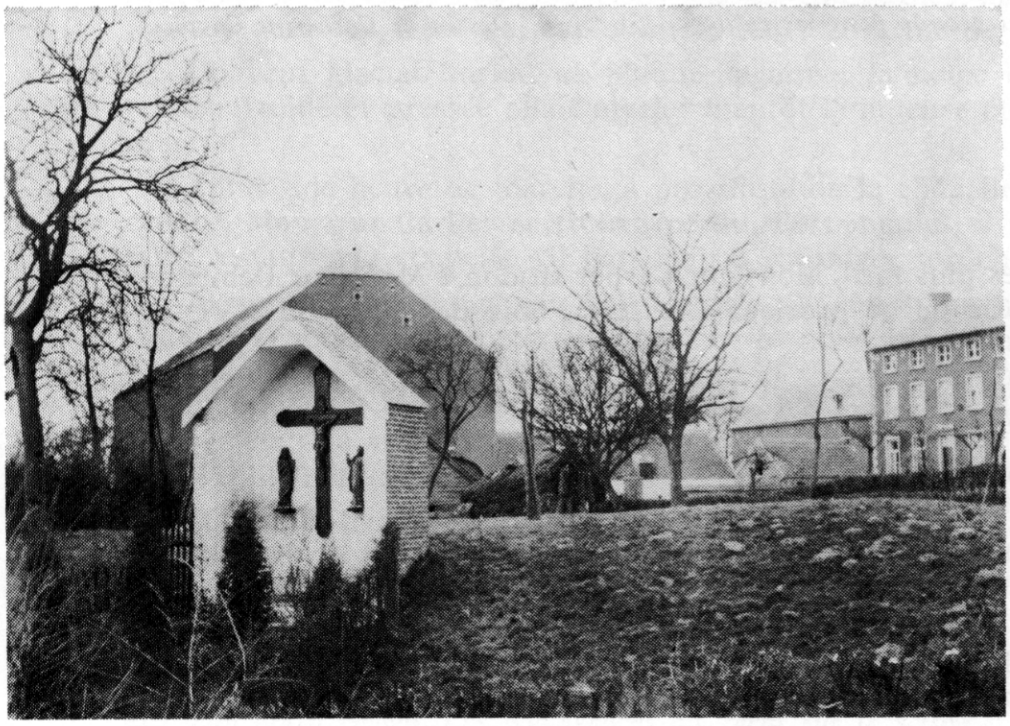
1855

Elle est située près de la ferme Smette, sur le territoire de Nivelles, aux confins des communes d'Ittre et de Haut-Ittre, peu connue de ce fait des Nivellois. Mais à Ittre et à Haut-Ittre qui ne connaît pas le Bon Dieu qui croque ?

LE BON DIEU DE MONTIFAUT.

Chemin Saint-Pierre, en bordure du territoire de Nivelles, peu avant la ferme de « Montifaut » (Monte, il faut) sur un monticule, existait autrefois un calvaire de grande valeur datant du XV° siècle, qui est actuellement au Musée du Louvre à Paris.

Vers 1887, ce calvaire appartenait au fermier Descotte qui, éprouvant des difficultés financières, décida de le vendre et se mit en rapport avec des antiquaires bruxellois. Un Nivellois, Alfred Ladrière, s'en émut et fit l'impossible pour que sa ville gardât cet ensemble de valeur. Il échoua dans ses tractations et la vente eut lieu pour 1.000 frs (de l'époque). Bientôt, il fut racheté par des antiquaires parisiens.



Chemin Saint-Pierre, le calvaire de Montifaut n'est plus hélas dans cet état !

Le docteur Le Bon, célèbre archéologue donne les détails suivants : Vers la fin du XV[e] siècle, les chanoines quittèrent leur dortoir de la « Cave du Chapitre » pour habiter les maisons claustrales, abandonnant un calvaire remarquable.

En 1788-1789, on mit en vente les biens du Chapitre, dits nationaux, et un certain Descotte devint acquéreur de la dite Cave pour en faire une remise, jusqu'en 1833. A cette époque, la « Cave du Chapitre » fut transformée en salle de danse et le propriétaire donna le calvaire à son frère, fermier de « Montifaut ». Ce dernier fit construire un abri dans lequel il exposa le calvaire.

De là l'œuvre s'en alla à Bruxelles, puis à Paris où en 1890 elle fut vendue au musée du Louvre, pour 15.000 frs dit le Docteur Le Bon, pour 8.000 frs dit le conservateur du Louvre.

Voici d'après P. Pradel : « La sculpture belge au Louvre », une description de l'œuvre :

« Ce calvaire dont les personnages sont grandeur nature est un magnifique exemple de ceux qu'on vit se dresser dès la fin du XII[e] siècle sur l'arc triomphal des églises wallonnes. On peut les dater du XV[e] siècle.

Ces trois figures traditionnelles sont présentées avec une poignante recherche de dignité et d'émotion. La vierge est grave dans sa douleur. Saint Jean se tient paisiblement et semble voir bien au-delà du drame.

Mais c'est avec le Christ que le talent de l'artiste se manifeste le mieux : Le Christ de Wemmel et de Saint-Paul à Liège offrent une analogie stylistique semblable, mais à Nivelles une puissance exceptionnelle se dégage. Le réalisme est allié à des recherches plus nobles. »

Ce calvaire est définitivement perdu pour Nivelles, mais au Louvre il est présenté comme provenant « de la petite ville de Nivelles où l'art florissait à l'ombre de la très noble collégiale romane de Sainte Gertrude ».

UNE AUTRE VERSION.

Feu Monsieur Toussaint, dont nous avons parlé au début de cet article, nous disait un jour que d'après Messieurs Williame, Hanon de Louvet et Collet, notamment, le véritable Bon Dieu qui croque serait celui du Louvre à Paris provenant de l'édicule adossé à la ferme de Montifaut.

A l'appui de leur opinion, ces historiens estimaient que le Christ de Montifaut plus exposé au vent que celui se trouvant près de la ferme Smette, abrité dans une chapelle, était celui qui croquait.

Quoiqu'il en soit il faut se féliciter que ces deux Christs de grande valeur soient à l'abri des attentats des iconoclastes et de la rapacité de certains, l'un au Louvre et l'autre dans notre belle collégiale.

Joseph DOUMONT.

Le souvenir du « COSSON » du Sart

Entre Senne et Soignes publie à nouveau une lettre d'anecdotes-souvenirs d'un de ses fidèles lecteurs, Monsieur Georges Gilmant de Braine-le-Comte. Le Cosson du Sart et la vie familiale nous sont racontés avec mille détails sympathiques et bien instructifs de cette époque 1914-1920.

AVANT la guerre de 1914, mes parents, nés vers 1880, dans le Borinage, exploitaient un magasin d'alimentation, vins, liqueurs, légumes, primeurs, papeterie, quincaillerie, beurre, œufs, fromages, sabots et galoches, toiles cirées, au mètre et en rouleaux, des bonbons, biscuits, caramels, chocolats. Du pétrole aussi. C'était à l'époque, un petit magasin, au rez-de-chaussée, dans plusieurs places et un vaste corridor.

Au bout du corridor, une écurie. Car mon père possédait un cheval et une charrette. Qui la semaine, « faisaient » le marché matinal. A la bonne saison, le magasin fermé vers 16 ou 17 h. C'était le grand bonheur : le dimanche, la promenade avec « Bibi » le cheval roux, la charrette et ses occupants. Inoubliable.

Nous habitions Bruxelles, à l'époque. A Forest, près du Pont de Luttre, exactement. Mes parents vendaient, dans cette boutique, pour CENT francs par jour, en août 1914. Mais la guerre de 14-18, allait nous rendre la vie dure et difficile. Mon Père avait « tiré un mauvais numéro ». Je le garde religieusement. En 1900, jusque 1905 ou 1906, il avait accompli ses obligations militaires, au I^{er} Grenadier à Bruxelles. Je suis né en 1907. Le 4 août 1914, mon regretté Père, fut mobilisé. La guerre. La retraite d'Anvers. Fait prisonnier. Son évasion. Sa cachette chez nous. En 1915, fin du premier semestre, ce fut intenable. Monsieur le Commissaire de Police, à l'époque, Monsieur Compagnie, de Forest, compagnon et ami de mon Père, à l'armée, connaissait, notre secret. Il aida ma mère tant qu'il put. Mais la guerre allait durer plus de quatre ans. Les allemands menaçaient de mort, par affiches, ceux qui se cachaient, et leur famille. Coûte que coûte, il fallut se séparer. Comme prisonnier de guerre, avant de partir en Allemagne jusque février 1919, nous eûmes l'occasion, ma mère et moi, par audace, d'aller l'embrasser, avant son départ, dans la cour de l'Ecole Militaire, près du Cinquantenaire.

Je vous l'ai dit, mes parents, dans leur commerce, offraient, du beurre et des œufs. Leur fournisseur, c'était Joseph Montoisy. Le Cosson. Il habitait, Ittre. Au Sart. Quel brave homme. Je ne l'oublierai jamais. Grand, fort, brave, grosse moustache de gendarme ou de grenadier, comme vous voulez. Il habitait avec sa sœur. Tous deux célibataires. Ils exploitaient également une petite épicerie, au Sart, sur la hauteur. Ittre est un village dont je garde tellement de souvenirs, que j'en reste fort ému. Malgré tout, avec trouble, mais agréablement et beaucoup de sensibilité. Les Montoisy possédaient de nombreuses serres, où ils cultivaient le raisin. Toujours pour le commerce. Ainsi est-il, qu'après son évasion en 1914, Joseph Montoisy offrit le gîte et la nourriture à mon Père. Mais contraint par les événements, les affreuses publications, les dangers, clandestinement, Papa, revint dans son foyer. Pour se cacher.

La famille Gilmant devant leur magasin de Forêt. A droite, en costume de velours et costume à carreaux, l'auteur. Dans la vitrine, des paniers à salade tréfilés, contenant les œufs de Joseph Montoisy à 9 et 10 centimes. Des bouteilles de vin français à 1 Fr. La margarine à 1 Fr. le 1/2 kilo. Un litre de vinaigre « l'Etoile » à 30 cts. Des plumeaux pour 95 c. Une grosse brosse en coco pour 55 cts. Deux seaux galvanisés de 10 l pour 1 Fr. 60. Dans le corridor, le passage pour le cheval et la charrette. Avec les cajots de bois contenant les pommes de terre à 22 cts et 30 cts le kilo.





Au début du siècle, un « cosson » offre ses œufs au marché.

Seuls, Monsieur le Commissaire Compagnie, et Monsieur Joseph Montoisy, lui rendaient visite, dans son réduit. Avec quelles précautions. Mes parents et ces précieux amis, tous disparus, pourraient en témoigner. La guerre durant, Joseph Montoisy, le Cosson du Sart à Ittre, nous a rendu visite. Toutes les semaines. Grâce à cet homme, mais quel homme, nous avions un peu plus que le maigre ordinaire, à Forest.

Vous ai-je fait comprendre combien j'ai admiré, respecté, aimé, cet Homme. Joseph Montoisy, le Cosson du Sart à Ittre.

Pendant la guerre, celle de 14-18, mon père, prisonnier de guerre en Allemagne, nous écrivit un jour, qu'il y avait rencontré Joseph Montoisy. Qu'ensemble, ils avaient joué une partie de balle-pelote... Joseph Montoisy n'avait pas été soldat. Il nous rendait visite presque toutes les semaines. L'astuce, était que la censure avait gentiment laissé passer la belle histoire. Celle que le prisonnier, parvenait à voler, quelques œufs, dans la ferme, qui l'occupait, hélas fort peu de temps. Oh le sale voleur que mon père. Mais moi, qui fut prisonnier de guerre en Allemagne, en 40-45 bien sûr, je les ai volé, nos gardiens. Tant que je savais. Pour moi, et mes camarades.

Jolie famille, pensez vous. Dans ma baraque, je cohabitais avec Monsieur l'Aumônier, le Révérend Père Duthoit, P.G. français. Un très Saint Homme.

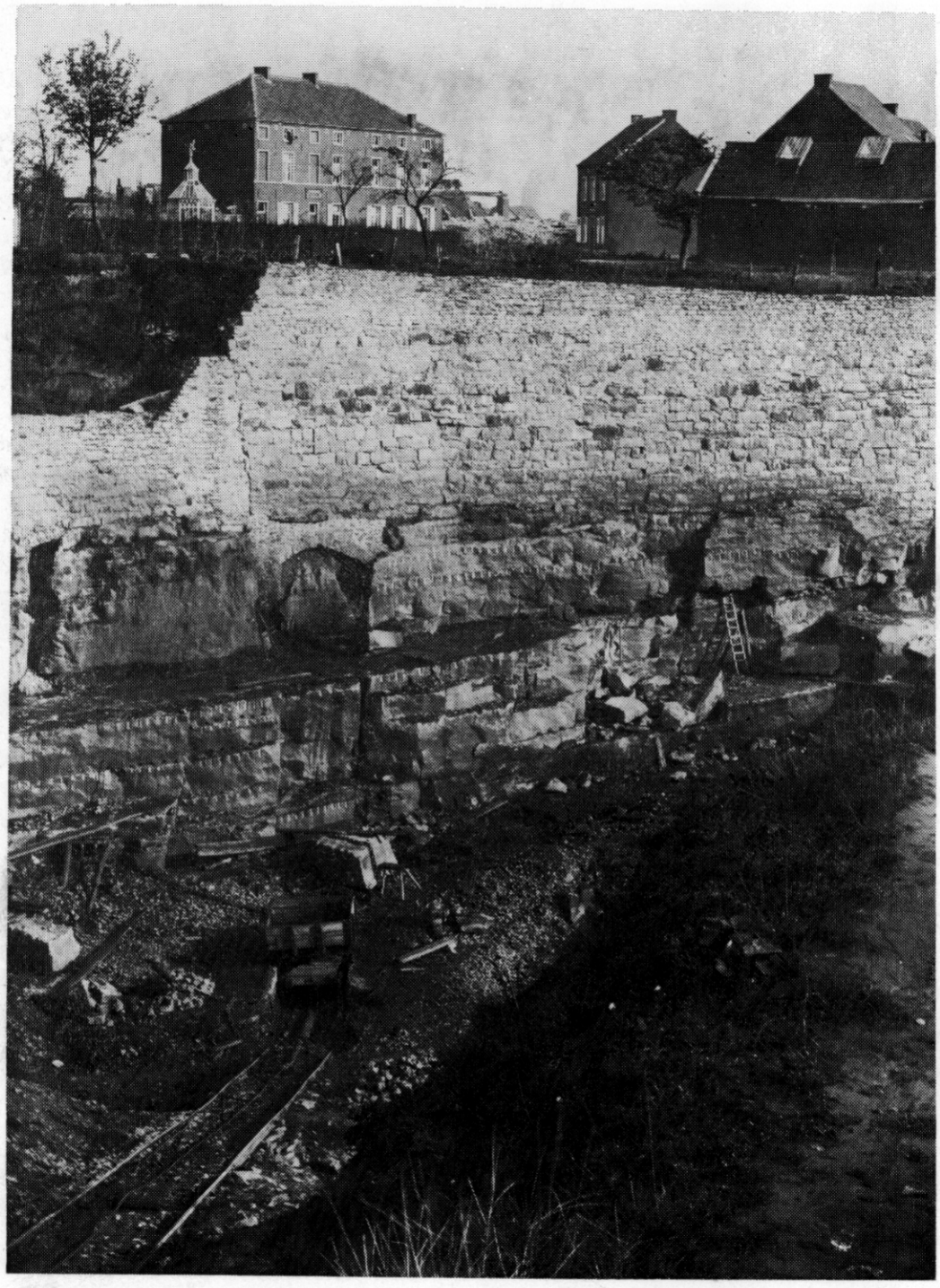
Monsieur l'Aumônier était au courant de mes rapts. Dont il profitait à l'occasion. Le Père Duthoit était enseignant dans un collège de France. Avec bienveillance, Monsieur l'Aumônier, m'assurait qu'un prisonnier qui dérobe ce qui lui manque, et ce dont il a besoin, a sa place au Paradis. Horresco referens. — Lorsque mon père revint en février 1919, le commerce familial redémarra. En 1920, il devint « de gros ». C'est alors que la maison s'étendit. Mon père acheta une auto. Une Ford modèle T. Et vint s'établir à Braine-le-Comte, agent qu'il devenait pour une firme hollandaise, pour le Hainaut. Notre toute première randonnée, fut d'aller dîner, un dimanche, au Sart, chez Joseph Montoisy. Les chemins n'étaient pas ce qu'ils sont à présent. Et pour monter au Sart, dans ce chemin de sable, je ne vous dis que ça. Bref, attablés, les souvenirs allèrent bon train. Je me souviens avoir mangé pour la première fois de ma vie, des prunes, récoltées chez eux, et c'était bien bon, des prunes au vinaigre. Le soir était venu lorsque nous nous séparâmes. Heureux. Nous nous sommes trompés. Je ne me souviens plus par où nous avons atteint un chemin pavé. Mais notre Ford bouillait.

De Ittre, nous sommes arrivés péniblement en voiture, au Rouge Bouton. Il était tard. Plus moyen de rouler. Un fermier obligeant a remisé la Ford dans sa cour. Et mes parents et moi-même sommes revenus à pied, la nuit, à Braine-le-Comte. Vous devinez si je m'en rappelle.

Mais loin s'en faut que notre camaraderie sincère et enthousiaste, soit rompue avec Joseph et sa sœur. Qui décéda quelques années plus tard.

Tandis que Joseph Montoisy, épousait une brainoise. Venait se fixer à Horrues où il repose. Depuis quelques décennies. Les plus vieux se souviendront peut être de lui. Mais, moi, je vous assure, que Monsieur Joseph Montoisy « El Cosson » du Sart à Ittre m'a marqué de son empreinte. Lutter, me battre, écouter et entendre, persévérer, pour faire mieux que ce que vous avez fait.

Georges GILMANT.



ECAUSSINNES-D'ENGHIEN. UNE DES CARRIERES DE RESTAUMONT EN 1893.

(Copyright A.C.L., Bruxelles).

Imp. Havaux - Nivelles.